

**Festival du nouveau cinéma de  
Montréal  
États financiers  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020**

**Festival du nouveau cinéma de Montréal**  
**États financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020**

---

**Table des matières**

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>3 - 5</b>
<b>États financiers</b>	
État du bilan	6
État de l'évolution des actifs nets	7
État des résultats	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Annexes	16 - 19



Téléphone : 514 729-3221  
Télécopieur : 514 593-8711  
www.bdo.ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP  
1100, boulevard Crémazie Est  
Bureau 805  
Montréal (Québec) H2P 2X2

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

**Aux administrateurs de  
Festival du nouveau cinéma de Montréal**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Festival du nouveau cinéma de Montréal (l'« entité »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP*<sup>1</sup>

Montréal (Québec)  
Le 17 mai 2021

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A112419

## Festival du nouveau cinéma de Montréal État du bilan

31 décembre	2020	2019
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	742 023 \$	119 264 \$
Débiteurs (Note 2)	8 177	34 282
Subventions à recevoir	200 346	224 212
Frais payés d'avance	2 759	28 119
	953 305	405 877
Immobilisations corporelles (Note 3)	41 989	52 487
	995 294 \$	458 364 \$
<b>Passif et actifs nets</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs (Note 5)	52 195 \$	113 016 \$
Subventions reportées	203 267	51 515
	255 462	164 531
Dette à long terme (Note 6)	40 000	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 7)	18 000	22 500
	313 462	187 031
<b>Actifs nets</b>		
Grevés d'une affectation d'origine interne (Note 8)	350 000	-
Non affectés	331 832	271 333
	681 832	271 333
	995 294 \$	458 364 \$

Voir Note 11 - Incertitude liée à la COVID-19

Au nom du conseil d'administration :

\_\_\_\_\_ Administrateur  Administrateur

**Festival du nouveau cinéma de Montréal**  
**État de l'évolution des actifs nets**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	Grevés d'une affectation d'origine interne	Non affectés	Total 2020	Total 2019
Solde, début de l'exercice	- \$ 271 333 \$		271 333 \$	84 756 \$
Excédent des produits sur les charges	-	410 499	410 499	186 577
Affectation interne (Note 8)	350 000	(350 000)	-	-
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>350 000 \$</b>	<b>331 832 \$</b>	<b>681 832 \$</b>	<b>271 333 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Festival du nouveau cinéma de Montréal

### État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
<b>Produits</b>		
Subventions (Annexe A)	1 290 244 \$	1 335 771 \$
Commandites, dons, financement privé et revenus autonomes (Annexe B)	516 205	801 143
Apports reçus en biens et en services	872 420	1 364 861
Amortissement des apports reportés - immobilisations corporelles	4 500	2 500
	<b>2 683 369</b>	<b>3 504 275</b>
<b>Charges</b>		
Salaires, charges sociales et honoraires (Annexe C)	827 280	873 119
Programmation et dépistage (Annexe D)	123 537	230 187
Circulation de films et de vidéos	1 597	9 443
Production (Annexe E)	143 623	560 751
Accueil (Annexe F)	37 422	233 484
Communications et marketing (Annexe G)	935 206	1 112 088
Administration (Annexe H)	164 312	198 063
Projet de réalité virtuelle	39 893	100 563
	<b>2 272 870</b>	<b>3 317 698</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>410 499 \$</b>	<b>186 577 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Festival du nouveau cinéma de Montréal

### État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	410 499 \$	186 577 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 498	8 221
Amortissement des apports reportés - immobilisations corporelles	(4 500)	(2 500)
	<u>416 497</u>	<u>192 298</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	26 105	34 317
Subventions à recevoir	23 866	(35 619)
Frais payés d'avance	25 360	667
Créditeurs et frais courus	(60 821)	30 117
Subventions reportées	151 752	51 515
	<u>582 759</u>	<u>273 295</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(39 210)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Remboursement des emprunts bancaires	-	(201 086)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	25 000
Augmentation de la dette à long terme	40 000	-
	<u>40 000</u>	<u>(176 086)</u>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>622 759</b>	<b>57 999</b>
<b>Encaisse, début de l'exercice</b>	<b>119 264</b>	<b>61 265</b>
<b>Encaisse, fin de l'exercice</b>	<b>742 023 \$</b>	<b>119 264 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

---

## Festival du nouveau cinéma de Montréal

### Notes complémentaires

31 décembre 2020

---

#### 1. Principales méthodes comptables

<b>Nature et but de l'organisme</b>	L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fait la promotion d'œuvres cinématographiques et est exempté des impôts sur les bénéfiques.
<b>Référentiel comptable</b>	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
<b>Utilisation d'estimations</b>	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations se rapportent à la dépréciation des actifs financiers évalués au coût après amortissement et à la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.
<b>Instruments financiers</b>	<p>Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.</p> <p>Par la suite, les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument financier.</p> <p>Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.</p>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les soldes d'encaisse.

---

# Festival du nouveau cinéma de Montréal

## Notes complémentaires

31 décembre 2020

---

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux de 20 %.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Une perte de valeur correspondant à l'excédent de leur valeur comptable sur leur juste valeur est constatée lorsqu'il est établi que la valeur comptable n'est pas recouvrable.

#### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les commandites en espèces et revenus autonomes sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis pourvu que leur recouvrement soit raisonnablement sûr.

Les produits de l'organisme incluent des échanges de biens et de services sans contrepartie monétaire. Lors de ces échanges, l'organisme fournit de la publicité dans ses catalogues ou programmes et des billets d'entrée gratuits en contrepartie des services rendus.

Ces échanges de biens et de services sont évalués par la direction en fonction de leur valeur de marché et sont constatés dans les postes de produits et de charges, au fur et à mesure que les biens et les services sont fournis.

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

#### Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis selon la méthode dégressive au taux de 20 %.

**Festival du nouveau cinéma de Montréal**  
**Notes complémentaires**

**31 décembre 2020**

**2. Débiteurs**

	2020	2019
Comptes clients	3 472 \$	14 893 \$
Taxes à la consommation	4 705	19 389
	8 177 \$	34 282 \$

**3. Immobilisations corporelles**

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier de bureau	10 683 \$	5 776 \$	10 683 \$	4 549 \$
Matériel informatique	70 275	33 193	70 275	23 922
	80 958	38 969	80 958	28 471
		41 989 \$		52 487 \$

**4. Facilités de crédit**

L'organisme dispose de facilités de crédit non utilisées, autorisées pour un maximum de 30 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 %, renégociable en mai 2021. Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque de 500 000 \$ sur l'universalité des biens de l'organisme.

**5. Crédoiteurs**

	2020	2019
Comptes fournisseurs	32 288 \$	90 467 \$
Salaires et charges sociales	19 907	22 549
	52 195 \$	113 016 \$

Aux 31 décembre 2020 et 2019, il n'y a aucune somme à remettre à l'État.

**Festival du nouveau cinéma de Montréal**  
**Notes complémentaires**

**31 décembre 2020**

**6. Dette à long terme**

	2020	2019
Prêts dans le cadre du programme de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, échéant en décembre 2022	40 000 \$	- \$

Les versements estimatifs à effectuer sur la dette à long terme s'établissent à 40 000 \$ en 2022.

**7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

	2020	2019
Solde au début	22 500 \$	- \$
Apports du ministère de la Culture et des Communications reçus au cours de l'exercice	-	25 000
Amortissement	(4 500)	(2 500)
	18 000 \$	22 500 \$

**8. Actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne**

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter la somme de 200 000 \$ à des fins de réserve afin d'honorer ses engagements futurs advenant la perte de partenaires importants, et la somme de 150 000 \$ pour divers projets liés à son 50<sup>e</sup> anniversaire. L'organisme ne peut utiliser les sommes grevées d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**9. Engagement contractuel**

L'organisme s'est engagé, en vertu d'un bail échéant en mai 2021, à verser un montant total de 68 671 \$. Les loyers minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	48 400 \$
2022	20 271
	68 671 \$

---

# Festival du nouveau cinéma de Montréal

## Notes complémentaires

31 décembre 2020

---

### 10. Instruments financiers

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'organisme une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. L'organisme est exposé à un risque de crédit qui résulte de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations financières, qu'il existe une concentration de transactions effectuées avec la même contrepartie, ou des obligations financières aux caractéristiques économiques semblables qui sont susceptibles d'être atteintes de manière similaire par les changements dans la conjoncture économique. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit sont principalement liés à ses comptes clients et subventions à recevoir. La plus grande partie des subventions à recevoir de l'organisme proviennent de sources gouvernementales et l'organisme s'efforce de faire en sorte de respecter tous les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant.

Il n'y a eu aucune variation importante du risque par rapport à l'exercice précédent.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées à des passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des besoins en trésorerie opérationnels, l'organisme n'ait pas suffisamment de fonds pour régler une transaction à la date d'échéance; soit forcé de vendre des actifs financiers à un montant plus bas que le prix du marché; ou soit dans l'impossibilité de régler ou de recouvrer un actif financier. L'organisme est exposé à un risque lié principalement à ses créanciers et à sa dette à long terme.

L'approche de l'organisme pour gérer la liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours un flux de trésorerie suffisant pour financer ses activités et faire face à ses dettes lorsqu'elles sont exigibles, tant dans des conditions normales que perturbées.

Il y a eu une variation importante du risque par rapport à l'exercice précédent étant donné l'augmentation de la dette à long terme.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur les taux d'intérêt flottants de ses instruments financiers. Les instruments à taux d'intérêt flottants exposent l'organisme à un risque de flux de trésorerie.

Il n'y a eu aucune variation importante du risque par rapport à l'exercice précédent.

---

---

## Festival du nouveau cinéma de Montréal

### Notes complémentaires

31 décembre 2020

---

#### 11. Incertitude liée à la COVID-19

Avant la fin de l'exercice, l'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus, connue sous le nom de « COVID-19 », a entraîné des mesures d'urgence à l'échelle mondiale pour lutter contre la propagation du virus. Au nombre de ces mesures, notons les périodes de quarantaine, qui ont provoqué l'interruption des activités des entreprises à l'échelle mondiale et, par conséquent, ont entraîné un ralentissement de l'économie. Jusqu'à ce jour, l'organisme a réussi à obtenir l'appui financier de différents niveaux de gouvernements et a dû effectuer ses activités de façon virtuelle.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont inconnues pour le moment, de même que les mesures qui seront mises en œuvre par les gouvernements et les banques centrales. Il est impossible d'estimer avec certitude la durée ou les répercussions de cette situation, y compris son incidence sur les résultats financiers de l'organisme au cours des prochaines périodes.

---

## Festival du nouveau cinéma de Montréal

### Annexes

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
<b>A - Subventions</b>		
<b>Gouvernement du Québec</b>		
Société de développement des entreprises culturelles - Québec	380 000 \$	342 000 \$
Tourisme Québec	180 000	146 000
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	120 000	120 000
Ministère de la Culture et des Communications	-	27 700
Emploi-Québec	-	15 000
<b>Gouvernement du Canada</b>		
Téléfilm	219 772	183 031
Conseil des arts du Canada	86 643	175 235
Patrimoine canadien	21 500	16 500
Autres	20 000	-
<b>Municipales</b>		
Ville de Montréal	183 329	208 305
Tourisme Montréal	45 000	70 000
Conseil des arts de Montréal	30 000	30 000
Nuit blanche à Montréal	4 000	2 000
	<b>1 290 244 \$</b>	<b>1 335 771 \$</b>
<b>B - Commandites, dons, financement privé et revenus autonomes</b>		
<b>Commandites en espèces</b>		
Québecor	115 000 \$	140 000 \$
Netflix	28 355	150 000
BNP Paribas	50 000	23 907
Consulats	9 000	11 750
Autres	29 198	96 800
<b>Dons</b>	<b>20 700</b>	<b>34 384</b>
<b>Revenus autonomes</b>		
Frais d'inscription	107 991	112 139
Billetterie	147 752	200 959
Espace publicitaire	-	800
Bar	-	21 905
<b>Revenus divers</b>	<b>8 209</b>	<b>8 499</b>
	<b>516 205 \$</b>	<b>801 143 \$</b>

# Festival du nouveau cinéma de Montréal

## Annexes

	2020		2019			
	Dépenses en espèces	Échange de biens et de services	Total	Dépenses en espèces	Échange de biens et de services	Total
<b>Pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>						
<b>C - Salaires, charges sociales et honoraires</b>						
Direction	92 708 \$	-	92 708 \$	94 524 \$	-	94 524 \$
Programmation	290 509	-	290 509	262 065	-	262 065
Circulation	7 802	-	7 802	7 751	-	7 751
Production	73 929	-	73 929	101 430	-	101 430
Accueil	13 602	-	13 602	25 272	-	25 272
Communication et marketing	192 246	-	192 246	172 032	-	172 032
Administration	75 150	-	75 150	125 410	-	125 410
Charges sociales	81 334	-	81 334	84 635	-	84 635
	<b>827 280 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>827 280 \$</b>	<b>873 119 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>873 119 \$</b>
<b>D - Programmation et dépiage</b>						
Communications et messagerie	1 681 \$	-	1 681 \$	44 \$	-	44 \$
Frais de représentation et déplacement	29 517	-	29 517	51 672	-	51 672
Droits d'auteur et cachets d'artistes	45 539	9 300	54 839	97 376	38 095	135 471
Prix	37 500	-	37 500	43 000	-	43 000
	<b>114 237 \$</b>	<b>9 300 \$</b>	<b>123 537 \$</b>	<b>192 092 \$</b>	<b>38 095 \$</b>	<b>230 187 \$</b>
<b>E - Production</b>						
Location de salles	22 992 \$	42 700 \$	65 692 \$	144 261 \$	216 115 \$	360 376 \$
Location d'équipement	37 407	1 500	38 907	65 819	21 720	87 539
Assurances et permis	3 100	-	3 100	4 100	-	4 100
Billetterie	22 264	-	22 264	48 358	-	48 358
Achats - bar et autres	870	12 790	13 660	21 032	39 346	60 378
	<b>86 633 \$</b>	<b>56 990 \$</b>	<b>143 623 \$</b>	<b>283 570 \$</b>	<b>277 181 \$</b>	<b>560 751 \$</b>

## Festival du nouveau cinéma de Montréal Annexes

	2020		2019			
	Dépenses en espèces	Échange de biens et de services	Total	Dépenses en espèces	Échange de biens et de services	Total
<b>Pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>						
<b>F - Accueil</b>						
Déplacements	-	14 600 \$	14 600 \$	61 500 \$	5 103 \$	66 603 \$
Hébergement	-	15 000	15 000	53 464	20 990	74 454
Réception	648	6 350	6 998	31 969	52 542	84 511
Autres frais	824	-	824	7 216	700	7 916
	<b>1 472 \$</b>	<b>35 950 \$</b>	<b>37 422 \$</b>	<b>154 149 \$</b>	<b>79 335 \$</b>	<b>233 484 \$</b>
<b>G - Communications et marketing</b>						
Achat d'espaces publicitaires	22 889 \$	664 422 \$	687 311 \$	17 116 \$	815 127 \$	832 243 \$
Promotion	111 179	100 574	211 753	32 437	141 833	174 270
Conception et graphisme	3 703	-	3 703	58 513	-	58 513
Publicité	20 708	-	20 708	19 446	-	19 446
Frais de bureau	3 578	-	3 578	3 911	-	3 911
Frais de représentation et de déplacement	2 969	5 184	8 153	10 415	13 290	23 705
	<b>165 026 \$</b>	<b>770 180 \$</b>	<b>935 206 \$</b>	<b>141 838 \$</b>	<b>970 250 \$</b>	<b>1 112 088 \$</b>

## Festival du nouveau cinéma de Montréal Annexes

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020		2019		Total
	Dépenses en espèces	Échange de biens et de services	Dépenses en espèces	Échange de biens et de services	
<b>H - Administration</b>					
Honoraires professionnels	10 000 \$	- \$	18 000 \$	- \$	18 000 \$
Loyer et frais généraux	50 927	-	54 326	-	54 326
Assurance	2 100	-	3 586	-	3 586
Taxes et permis	19 340	-	19 347	-	19 347
Communications	1 854	-	2 160	-	2 160
Entretien et location des équipements	7 750	-	13 131	-	13 131
Équipements et fournitures de bureau	10 820	-	6 513	-	6 513
Frais d'envoi	142	-	2 775	-	2 775
Frais de représentation et de déplacement	9 224	-	28 315	-	28 315
Créances irrécouvrables	597	-	1 212	-	1 212
Frais divers	10 297	-	14 907	-	14 907
Trophées	14 700	-	18 150	-	18 150
Intérêts sur les passifs financiers à court terme	549	-	4 902	-	4 902
Intérêts et frais bancaires	15 514	-	2 518	-	2 518
Amortissement des immobilisations corporelles	10 498	-	8 221	-	8 221
	<b>164 312 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>198 063 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>198 063 \$</b>